

| | Nom | Fonction | Date et Signature |
|------------------------|----------------------------|----------------|-------------------|
| Rédaction | BRACONNIER A. DUMANS V. | IDE MEDECIN | |
| Validation de l'expert | CORNET C. | MEDECIN | |
| Approbation | SAINT MARC T. | CADRE SUP | |

1. DOMAINE ET CONDITIONS D' APPLICATION

Cette procédure concerne :

Professionnel concerné : Médecin Infirmier Aide-soignant

2. DESCRIPTIONS

a) Définitions :

Le diabète insipide est la conséquence d'un déficit en hormone anti-diurétique (ADH). Le manque d'hormone antidiurétique ADH empêche la réabsorption d'eau libre au niveau du tubule rénal. Le DI se traduit par une polyurie hypotonique et génère une soif intense destinée à préserver l'équilibre hydro-électrique.

Il apparaît dans la chirurgie hypophysaire dans les 24 à 36 premières heures et il est le plus souvent transitoire.

Surveillance : Diurèse, Bandelette urinaire (sucre-acétone), Densité urinaire

Perfusions : **1000mL/24h** de sérum physiologique (soit 40ml/h), pas de boisson libre.

b) Protocole de surveillance :

- Si Diurèse > 500ml/3h
 - Si Densité urinaire \leq à 1005 avec glycosurie = 0
- Pratiquez un ionogramme sanguin
- Et si Natrémie \geq 145mEq/L
- Alors le diagnostic de diabète insipide est porté.

c) Traitement

Si les trois critères de diagnostic sont réunis alors le traitement comprend :

Minirin : 2 μ g toutes les 12h IVD puis boisson libre, une fois le minirin débuté.

d) Surveillance

Ionogramme sanguin en systématique le lendemain matin

Et natrémie 24h après l'injection de minirin

Et réinjection de minirin toutes les 12h sauf si $\text{Na}^+ \leq 135\text{mEq/L}$

Toujours se rappeler qu'un traitement substitutif est source d'inconfort pour le patient mais jamais un danger dans la mesure où la soif induit un apport hydrique toujours suffisant pour compenser les pertes rénales.

A l'inverse le surdosage en minirin entraîne une intoxication par l'eau dont témoigne une hyponatrémie avec un risque potentiellement grave.

La bonne dose est toujours la dose minimale.